

## Bulletin d'histoire politique

### Éditorial

Stéphane Savard et Ivan Carel



Volume 21, numéro 1, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1011691ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1011691ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

#### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce document

Savard, S. & Carel, I. (2012). Éditorial. *Bulletin d'histoire politique*, 21(1), 7–10.  
<https://doi.org/10.7202/1011691ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB  
Éditeur, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des  
services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique  
d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de  
l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à  
Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

STÉPHANE SAVARD, *codirecteur*  
IVAN CAREL, *coordonnateur*

### 20 ans plus tard : un BHP renouvelé

Vingt ans. Ce n'est pas rien dans l'histoire d'une revue québécoise. Fondée à l'UQAM en 1992 dans la foulée du renouveau de l'histoire politique, le BHP n'a cessé depuis d'intéresser un public varié composé de professeurs, de chercheurs, d'étudiants, de responsables politiques, de passionnés d'histoire, etc. Ces lectrices et lecteurs ont en commun une volonté de diffuser leurs recherches ou d'approfondir leurs connaissances sur des sujets touchant surtout à l'histoire politique québécoise, mais aussi à l'histoire politique canadienne et internationale.

Depuis plusieurs années déjà, le BHP se voit porté à bout de bras par le travail accompli notamment par deux personnes de la première heure : Robert Comeau et Pierre Drouilly. Sans négliger le travail des autres collaborateurs qui ont participé aux précédents comités de rédaction depuis les dix dernières années, ces deux membres fondateurs du BHP investissent de manière bénévole un nombre considérable d'heures par semaine à la production, à la coordination et au fonctionnement de la revue. Sous leur tutelle, le BHP a poursuivi son ascension, se positionnant comme une incontournable revue d'histoire pour les chercheurs du Québec et de l'étranger. Le BHP a également maintenu son identité propre, ce qui explique sans doute son succès : il est à la fois une revue savante (de recherche) et de transfert (s'adressant à un plus large public).

Professeurs retraités de l'UQAM, Robert Comeau et Pierre Drouilly cherchent depuis quelque temps déjà à préparer une relève afin d'assurer la pérennité du BHP. Conscients de leur important rôle de passeurs, ils se sont entourés d'une équipe renouvelée qui a elle-même proposé des ajustements à la revue. En ce qui concerne son organigramme, le BHP comporte maintenant un Comité exécutif qui veille à la gestion de la revue

et à la production des numéros. Parmi les membres de ce comité, signalons la présence de trois personnes qui s'occupent désormais de la direction de la revue : les deux codirecteurs, Robert Comeau et Stéphane Savard, et le coordonnateur, Ivan Carel. Le BHP a également mis sur pied un Comité de rédaction élargi composé de professeurs, d'étudiants, ainsi que d'historiens œuvrant dans le domaine extra-universitaire.

L'équipe renouvelée est désireuse de mettre de l'avant différents projets qui permettront au BHP de solidifier la nouvelle structure – surtout en ce qui concerne le poste de coordonnateur –, et d'assurer une meilleure diffusion des dossiers et articles – entre autres en augmentant nos abonnements en format papier tout en favorisant un accès limité à un format électronique. Il faut ici rassurer les lectrices et lecteurs : ces nouveaux projets doivent se faire dans le respect de la mission première du BHP, tout en publiant d'abord sous un format papier qui, à notre avis, reste pertinent et incontournable. Ceci étant dit, l'équipe renouvelée s'engage à tout mettre en œuvre pour que la revue puisse espérer un avenir prometteur et que vous, chers lectrices et lecteurs, puissiez un jour fêter avec nous les 40 ans du BHP.

Longue vie au BHP!

## Grève étudiante et « Loi 78 »

Au moment d'écrire ces lignes, la loi 78 est toujours en vigueur. Fait inusité, elle est dotée d'une date de péremption et est contestée de toutes parts. Par les juristes, par les étudiants, par les syndicats, par les artistes, mais aussi par les historiens<sup>1</sup>. À tel point que ceux-là mêmes à qui elle profite, en leur confiant des pouvoirs extraordinaires, rechignent à y recourir tant il est possible qu'elle soit annulée par les tribunaux dans les prochaines semaines. Un tiens valant mieux que deux tu l'auras, les manifestants arrêtés se voient plutôt sanctionnés pour des violations de règlements municipaux qu'en vertu de cette loi aux pieds d'argile. Cependant, elle agit malgré tout comme une épée de Damoclès hautement symbolique et menaçante, et c'est cela même qui a poussé, les jours suivant son adoption, des milliers de manifestants à la braver, démontrant par leur présence dans les rues son obsolescence programmée. Démontrant aussi que nombre de Québécois, étudiants ou non, sont conscients de la menace qu'elle fait peser sur l'exercice démocratique.

Mais si la loi 78 est parvenue à susciter contre elle (et contre le gouvernement qui l'a votée) l'opprobre d'une partie de la population, il n'en reste pas moins que cette contestation tintamarresque et multiforme dissimule un grave vide politique. Dès le début du conflit, le gouvernement a refusé d'y voir un mouvement politique légitime. Il ne s'agissait que de quelques

consommateurs boycottant bêtement les cours qu'ils ont payés, empêchant la majorité de jouir des bénéfices de leurs « achats ». Le recours judiciaire s'inscrit dans ce refus d'aborder la question d'un point de vue politique. La loi 78 est un autre exemple de cette fuite, cette fois vers la force policière. Par son caractère répressif, elle rappelle le défunt règlement anti-manifestation adopté par le maire Jean Drapeau en 1969, règlement rapidement déclaré anticonstitutionnel. Comment se fait-il qu'un gouvernement qui démissionne de ses responsabilités à ce point puisse prétendre maîtriser la situation ?

Cette démission en deux temps ne dissimule même pas, par le mépris paternaliste que le gouvernement affiche, le refus de légitimité qu'il accorde à un mouvement qui a vu naître pourtant les plus vastes manifestations de rue de l'histoire du Québec. Comment prétendre que ces mobilisations massives qui s'érigent en tradition le 22 de chaque mois ne sont pas porteuses en soi d'une légitimité politique<sup>2</sup> ? Et pourtant, elles reçoivent comme réponse l'affirmation que le politique ne s'exerce qu'à l'Assemblée nationale et que la politique ne se fait légitime qu'au sein du gouvernement. Ce qui relève du pur non-sens et de l'ignorance de l'histoire et des fondements démocratiques de la pratique politique.

Enfin, le gouvernement semble aussi remettre en question l'utilité même des sciences humaines – faut-il rappeler que la majorité des étudiants en grève sont inscrits en sciences humaines – ainsi que la pertinence de cursus non utilitaristes et dont le fondement théorique et méthodologique repose sur une perspective critique (des sources, de la société, des discours, etc.). Ce faisant, en cherchant à marginaliser les étudiants en grève, il remet en question la légitimité politique de tous ceux qui osent poser un regard critique sur les choix de société proposés par le gouvernement « libéral ».

Pour l'instant, le mouvement étudiant – que l'on appelle déjà le « printemps érable » par clin d'œil au « printemps arabe » de l'année 2011 et par l'ampleur de la contestation, est resté pacifiste<sup>3</sup>. Il fait face pourtant à une violence réelle de la part des forces policières (près de 3 000 arrestations à ce jour), mais encore plus, à une violence extrême de la part du pouvoir<sup>4</sup>, dans son refus de discuter et de reconnaître, nous insistons, le caractère politique du mouvement. La seule brèche dans ce discours est l'aveu du bout des lèvres de l'existence d'une opposition idéologique quant à la marchandisation du savoir et à la privatisation des services et institutions publiques. Par cet aveu, le gouvernement libéral reconnaît la nécessité de trancher le débat par des élections.

Tant que les étudiants continueront à articuler un discours politique fort et large, tant qu'ils miseront sur la quête du bien commun qui est au cœur de leur argumentation, ils pourront éviter le radicalisme<sup>5</sup> et on pourra être en droit d'être optimiste. Si ce lien fragile se délite à force de subir la

non-reconnaissance bornée du dialogue, on pourra alors craindre que certains ne s'engagent dans des chemins déjà empruntés en d'autres temps.

Mais pour l'instant, les historiens qui, comme nous, s'intéressent au politique sous toutes ses formes (institutions, mouvements sociaux, discours, pratiques de contestation, histoire des idées et des idéologies, etc.) ne peuvent qu'être interpellés par la crise en cours, qui restera certainement dans les annales. Les historiens de l'avenir nous en feront découvrir les arcanes et les conséquences, et on peut déjà avoir hâte au dossier qui lui sera consacré dans le volume 40 du BHP...

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Voir la lettre ouverte « Une loi scélérate et une infamie » d'abord publiée dans *Le Devoir* du 19 mai 2012 et reprise dans la revue *HistoireEngagée.ca*. Voir aussi Jean-François Nadeau, « Les historiens québécois dénoncent la loi », *Le Devoir*, 18 mai 2012.
2. Sur la légitimité politique de la manifestation, voir Danielle Tartakowsky et Olivier Fillieule, *La manifestation*, Paris, Presses de Science-Po, 2008.
3. On ne peut pas considérer quelques vitrines brisées et quelques cônes brûlés comme étant nécessairement des actes de violence politique. À titre de comparaison, rappelons-nous (même si ça remonte à longtemps...) n'importe quelle manifestation de victoire sportive...
4. Plusieurs exemples peuvent être relevés afin de montrer la violence symbolique utilisée par les responsables du gouvernement libéral envers les étudiants grévistes, des interventions derrière lesquels se cache une certaine condescendance à l'égard des programmes de sciences humaines. Deux exemples nous viennent à l'esprit pour appuyer cette interprétation. Le 20 avril dernier, en voulant épater un parterre bien rempli d'hommes et de femmes d'affaires dans le cadre du Salon Plan Nord, le premier ministre Jean Charest s'est permis une pointe d'humour à l'endroit des « chercheurs d'emploi » qui manifestaient aux portes du Salon, et qui pourront bénéficier d'un bon travail... « dans le Nord autant que possible ». Par ailleurs, le 8 mai dernier, l'ancien ministre libéral de l'Éducation, Pierre Reid, commente ainsi l'échec des négociations entre les étudiants et le gouvernement : « Moi je pense que les dirigeants étudiants ont échappé le ballon, honnêtement, et que les étudiants, la base étudiante, elle est à mon avis noyauté par des gens qui ne prennent pas leurs études très au sérieux, a-t-il laissé tomber. Je pense que c'est ça le fond du problème. » (*La Tribune*, 8 mai 2012). L'hypothèse est séduisante, mais elle est historiquement fautive : toutes les recherches s'étant penchées sur les mouvements étudiants du xx<sup>e</sup> siècle démontrent que leurs leaders et participants sont les plus brillants de leurs cohortes. Voir entre autres les travaux consacrés à Mai 68, ceux de Marie-Christine Granjon sur le mouvement états-unien, etc.
5. Sur le processus d'entrée en violence politique, lire l'excellent ouvrage d'Isabelle Sommier, qui fait le point sur les différentes théories et propose ses interprétations : *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Science-Po, 2008.